

Charte des enfants

- Ecoute les consignes données par les agents d'accueil
- Respecte les lieux et le personnel du Muséum
- Ne cours pas
- Ne mange pas et ne bois pas, (ta boisson pourrait se renverser par terre et tes doigts salis pourraient tacher les œuvres)
- Reste près de l'adulte qui accompagne ton groupe
- Ne touche pas les objets (tableaux, animaux naturalisés, sculptures...)
- Parle doucement, d'autres personnes visitent le Muséum
- Sois attentif pendant l'atelier ou la visite guidée

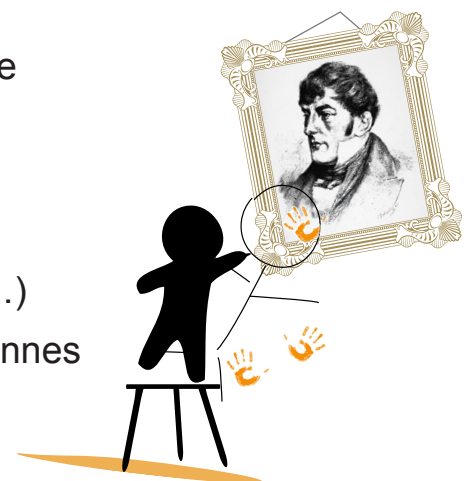


Charte des encadrants : enseignants, accompagnateurs, animateurs...

Le responsable du groupe s'engage à informer les accompagnateurs du déroulé (horaire de la réservation, durée...) et du contenu de la visite (objectif de la visite, thématique de l'exposition, types d'ateliers...)

L'encadrant :

- Connaît par avance le déroulement de la visite et le rôle qu'il est sensé tenir
- Connaît les consignes diffusées auprès des enfants
- Connaît le nom des enfants de son groupe
- Gère et organise la vie du groupe (toilettes, vestiaires...)
- Veille au respect des consignes, des lieux et des personnes
- Anime le groupe qu'il a en charge
- Respecte le temps imparti pour chaque atelier ou activité



Les encadrants sont responsables de la discipline du groupe qu'ils accompagnent (au sein des salles d'exposition et durant les ateliers ou les visites guidées)